

19 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture d'Ancenis. Association des familles pour l'action sociale de Saint-Mars-la-Jaille et des communes limitrophes. Objet : venir en aide aux familles, aux personnes isolées ou âgées de Saint-Mars-la-Jaille et des communes limitrophes sur le plan loisirs et social, en complément notamment des services d'aide officielle déjà existants et compte tenu des possibilités matérielles et financières dont l'association dispose ; les communes du canton ou limitrophes pourront adhérer à l'association et bénéficier de l'aide des services à condition qu'elles constituent, par commune, une commission représentative des usagers concernés et qu'elles désignent des responsables locaux pour assurer la liaison et le fonctionnement des services utilisés. Siège social : « La Mesure », Saint-Mars-la-Jaille.

19 février 1976. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. Association nantaise d'action démocratique. Objet : favoriser toute action démocratique dans la ville de Nantes et le département de la Loire-Atlantique. Siège social : 20, rue de Gigant, 44000 Nantes.

19 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture d'Ancenis. L'Association d'éducation populaire de Vritz décide sa dissolution. Siège social : Vritz.

19 février 1976. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. L'Association musicale du Bignon modifie son objet : formation des adhérents pour le solfège et les instruments ; promotion de l'éducation populaire par le développement du goût et de la connaissance des œuvres musicales. Siège social : mairie du Bignon.

20 février 1976. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. Collège nantais d'odontologie. Objet : promotion de l'odontostomatologie. Siège social : faculté de chirurgie dentaire, place A.-Ricordeau, 44000 Nantes.

20 février 1976. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. Association des laryngectomisés et mutilés de la voix du littoral atlantique. Objet : entraide, rééducation vocale et réadaptation économique et sociale des laryngectomisés et autres mutilés de la voix ; l'association exercera son activité dans les départements du Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée et Deux-Sèvres. Siège social : service O. R. L. du C. H. U., place Alexis-Ricordeau, Nantes.

20 février 1976. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. L'association Bagad « Anna de Bretagne » transfère son siège social du 3, avenue de Luzangay, 44100 Nantes, au 12, rue d'Agen, 44800 Saint-Herblain.

20 février 1976. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. L'association Neptuna transfère son siège social du 6 bis, rue Haute-Roche, Nantes, au Château des Ducs de Bretagne, Nantes.

45 - LOIRET

5 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. Conseil de parents d'élèves du C. E. S. Le Chinchon. Objet : propager et défendre l'idéal laïque ; assurer une liaison permanente entre la direction, les professeurs et les parents d'élèves. Siège social : C. E. S. Le Chinchon, Montargis.

12 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. Groupement de défense des intérêts des propriétaires de Beaulieu. Objet : défense des droits des membres associés et de l'environnement ; lutte contre la pollution. Siège social : mairie de Beaulieu.

47 - LOT-ET-GARONNE

9 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. Syndicat d'initiative, office de tourisme intercommunal de Lauzun. Objet : étudier et réaliser les mesures tendant à accroître l'activité touristique et la mise en valeur des richesses naturelles et monumentales. Siège social : mairie de Lauzun.

9 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. Amicale laïque de Tournon-d'Agenais. Objet : mettre à la disposition de tous des activités éducatives, récréatives, sociales et civiques et contribuer ainsi à l'émancipation intellectuelle et sociale et à la formation civique de l'individu. Siège social : école primaire publique, 47370 Tournon-d'Agenais.

11 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. Société des fêtes de Croquelardit. Objet : étudier en commun les mesures propres à développer le rayonnement du canton de Penne et réaliser tous projets en faveur du potentiel touristique de cette région. Siège social : chez M. René Mothes, 47140 Penne-d'Agenais.

18 février 1976. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. L'Association des parents d'élèves d'Aubiac modifie son objet : défendre les intérêts de l'enseignement public et de ses élèves ; favoriser les échanges entre parents et enseignants. Siège social : mairie d'Aubiac.

19 février 1976. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. Association locale des parents d'enfants déficients auditifs de l'Agenais. Objet : recherche, étude et défense des intérêts matériels et moraux des enfants déficients auditifs de l'Agenais. Siège social : mairie, 47400 Pont-du-Casse.

49 - MAINE-ET-LOIRE

4 février 1976. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Association angevine pour la recherche en psychiatrie. Objet : promouvoir la recherche psychiatrique sous toutes ses formes, notamment les recherches thérapeutiques et, d'une façon générale l'exercice de toute activité relative à l'étude et au progrès de la psychiatrie ; participer à l'information du public à l'égard des problèmes posés par les maladies mentales. Siège social : clinique hospitalo-universitaire, centre psychothérapique départemental, 49470 Sainte-Gemmes-sur-Loire.

13 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. L'association Immobilière de Veyrines décide sa dissolution. Siège social : « Le Logis », Torfou.

18 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. Association pour l'information et l'action écologique en vue de la connaissance et de la défense de l'environnement. Objet : mise en œuvre de tous les moyens légaux de défense de l'environnement sur le Val de Loire. Siège social : mairie de Drain.

18 février 1976. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. L'association Amicale de loisirs des amis du Port Launay change son titre, qui devient : Amicale pétanque et loisirs, et transfère son siège social du Port Launay « Auberge », Ecoiffant, au café (tabac, 6, rue André-Gardot, 49000 Angers.

18 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. L'association Stade olympique choletais transfère son siège social du « Grand Café », 1, boulevard Gustave-Richard, Cholet, au stade Pierre-Blouin, 95, rue Porte-Baron, Cholet.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

5 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. Association communale de chasse agréée d'Autrepierre. Objet : favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et, en général, assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport. Siège social : mairie d'Autrepierre.

59 - NORME

17 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. L'association « Le Poisson rouge » transfère son siège social du café Flandria, place Ch.-Valentin, Dunkerque, au café Au Poisson Rouge, 56, boulevard Sainte-Barbe, Dunkerque.

17 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. L'Association des locataires - attributaires de l'avenue des Bains et de la rue du 110^e-R.I. à Dunkerque décide sa dissolution. Siège social : 11, rue du 110^e-Régiment-d'Infanterie, Dunkerque.

60 - OISE

17 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. L'Association des canariculteurs de l'Oise transfère son siège social de Montataire, au 4, rue Louis-Barthou, Lamorlaye.

62 - PAS-DE-CALAIS

10 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Club d'amitié. Objet : organisation de réunions avec projections, auditions de disques, travaux manuels, jeux de société et autres moyens d'information. Siège social : manoir Sainte-Paulle, Grand-Place, 62840 Laventie.

13 février 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. Amicale des anciens, des anciennes élèves et des amis de l'école Jeanne-d'Arc de Wimereux. Objet : conserver et affermir les liens d'amitié existant entre les membres en se proposant l'éducation populaire de la jeunesse. Siège social : école Jeanne-d'Arc, 4, rue Romain, 62930 Wimereux.

13 février 1976. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. L'association Société amicale des sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Comte change son titre, qui devient : Société amicale et sportive de sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Comte, et transfère son siège social du café du Sapin Vert, Avesnes-le-Comte, au café du Centre, Grande rue, Avesnes-le-Comte.